



# CERCLE D'ÉCHECS DES PAVILLONS DE GARDE

## PAVILLONS SOUS BOIS

Contact : Robert Iasoni (06 25 35 38 22)

Le club est situé **69 allée Pierre Brossolette, 93320 Les Pavillons-sous-Bois (Maison des Anciens Combattants)**  
Il est ouvert toute l'année en dehors des vacances scolaires et des jours fériés le samedi de 14h à 18h.

### TARIFS 2023/2024 (Mars à Juillet)

Catégorie de l'adhérent	Licence A (compétition) ou B (loisir)		MONTANT DE LA COTISATION
Senior (2003 et avant)	A □ 49 €	B □ 9 €	Adhésion : 40 € Licence suivant la catégorie : ..... € (obligatoire) Total : ..... €
Junior (2004/2005)	A □ 26 €	B □ 3 €	
Cadet (2006/2007)	A □ 26 €	B □ 3 €	
Minime (2008/2009)	A □ 17 €	B □ 3 €	
Benjamin (2010/2011)	A □ 17 €	B □ 3 €	
Pupille (2012/2013)	A □ 15 €	B □ 3 €	
Poussin (2014/2015)	A □ 15 €	B □ 3 €	
Petit Poussin (2016 et après)	A □ 15 €	B □ 3 €	

L'adhésion au club inclut l'**accès au club** aux heures d'ouverture, les **animations organisées** par le Club, 1h de cours par semaine pour les Jeunes, 1h de cours par mois pour les adultes.

\* La licence A permet la participation à toutes les compétitions organisées par la Fédération française des Échecs (FFE), les frais d'inscription aux tournois restant à la charge de l'adhérent.

\* La licence B permet la participation aux compétitions en cadence rapide organisées par la Fédération française des Échecs (FFE), les frais d'inscription aux tournois restant à la charge de l'adhérent.

### FICHE D'ADHÉSION 2023/2024

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : ..... / ..... Email : .....@.....  
*(Pour les jeunes, de chaque représentant légal)* .....@.....

#### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_,

- autorise / n'autorise pas\* mon enfant à participer aux activités du club durant la saison sportive.
- autorise / n'autorise pas\* les responsables ou les salariés du club à le faire hospitaliser en cas d'urgence.
- autorise / n'autorise pas\* mon enfant à être pris en photo dans le cadre de son activité "échecs".
- autorise / n'autorise pas\* mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des parents du club.
- autorise / n'autorise pas\* mon enfant à rentrer seul après les cours.

*\*barrer la mention inutile*

#### ATTESTATION OU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MAJEURS ET MINEURS

Le certificat médical n'est plus obligatoire. La personne demandant une licence doit, de manière confidentielle, attester par écrit avoir répondu non à plusieurs questions d'ordre médical spécifiant qu'il n'a aucune contre-indication pour pratiquer les échecs.

Si une des questions est positive, l'obtention d'un certificat médical est obligatoire. Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.

Fait à ..... le .....  
Signature du représentant légal